



HAL
open science

Conclusion

Florence Haegel

► **To cite this version:**

Florence Haegel. Conclusion: Les partis vus de France et d'ailleurs. Florence Haegel; Florence Haegel. Partis politiques et système partisan en France, Presses de Sciences Po, pp.391 - 406, 2007, 9782724610016. hal-03462096

HAL Id: hal-03462096

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03462096>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conclusion

LES PARTIS

VUS DE FRANCE ET D'AILLEURS

Florence HAEGEL

Au terme de cet ouvrage, on peut espérer que le renouvellement des travaux français portant sur les partis politiques apparaisse. Reste que, comme l'indique clairement Alan Ware dans la postface, leur visibilité internationale est faible. De plus, il existe une forme de déconnexion entre les interrogations qui animent la science politique française et celles qui structurent le débat scientifique en langue anglaise. Cette déconnexion porte en elle un risque de clôture et d'endogamie, souvent visible dans les références mobilisées. Décloisonner le débat français ne signifie pas le « mettre aux normes » mais peut-être contribuer à le clarifier.

Des travaux français ont, en effet, récemment réinvesti ou reformulé la controverse qui, dans les années 1950, avait opposé Maurice Duverger et Georges Lavau sur la manière la plus pertinente d'analyser les partis politiques. On se rappelle qu'à Maurice Duverger qui soutenait que les partis se définissaient « beaucoup moins par leur programme ou la classe de leurs adhérents que par la nature de leur organisation¹ », Georges Lavau² répondait par une critique des explications endogènes, des ressemblances morphologiques et une mise en cause de la validité des typologies fondées sur

1. Maurice Duverger, *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951, p. 20.

2. Georges Lavau, *Partis politiques et réalités sociales*, Paris, Armand Colin, 1953.

les modes de fonctionnement. Il militait pour replacer les partis dans leur environnement national historique, culturel et social. Aujourd'hui, les tenants d'une analyse « sociétale³ » des partis politiques la distinguent des approches organisationnelle mais également « entrepreneuriale⁴ » et redonnent vigueur au domaine. Ils associent à ces distinctions la valorisation des études locales. En réalité, les deux principaux débats – l'un, aisé à dénouer, portant sur l'échelle ; l'autre, plus confus, sur le cadre d'analyse – méritent d'être distingués parce qu'ils ne s'imbriquent que partiellement.

Changement d'échelle

Le premier débat⁵ porte sur l'approche localisée du phénomène partisan. Quelle est l'échelle pertinente pour le saisir, et plus spécifiquement, le local doit-il être considéré comme le point d'observation privilégié ? On peut considérer que les réflexions suscitées par la micro-histoire résument finalement assez bien les conditions et les bénéfices du changement d'échelle, mais également les risques de toute sacralisation d'une échelle contre une autre. En effet, l'accessibilité des sources tout autant que la nature de la question posée constituent les principaux ordres de justification de l'approche microscopique en histoire⁶. Toutefois, comme le souligne Jacques Revel, il ne s'agit pas de privilégier tel ou tel

3. Voir Frédéric Sawicki, *Les Réseaux du Parti socialiste*, op. cit.

4. Frédéric Sawicki, « *Les partis politiques comme entreprises culturelles* », art. cité, p. 191-211.

5. Les chapitres 2 et 5 de cet ouvrage illustrent bien les attendus et les apports de ce type d'approche.

6. Voir Jacques Revel, *Jeux d'échelles*, op. cit.

niveau ou de les opposer. Pour l'essentiel, le changement de focale permet de voir *autrement* mais non intrinsèquement *mieux*. Ainsi, le véritable intérêt de l'échelle locale n'est pas de voir de plus près, et donc de manière plus détaillée des phénomènes perceptibles à l'échelle macroscopique. Il est de voir « autre chose » que l'on ne doit pas doter de plus de réalité ou de vérité que ce que l'on observe ailleurs. Dans le cas de l'étude des partis politiques, cette « autre chose » renvoie essentiellement aux processus de mobilisation de certains acteurs, d'entretien de certains groupes sociaux de référence, voire aux phénomènes d'imbrication des activités proprement partisans dans d'autres pratiques de sociabilité. Mais tout comme la compréhension de la construction de l'État au XVIII^e siècle ne pouvait être considérée comme épuisée – malgré l'apport évident de Giovanni Levi⁷ – par son étude à l'échelle d'un village piémontais, la compréhension du phénomène partisan n'est pas entièrement contenue dans son analyse locale.

L'approche organisationnelle

Le deuxième volet du débat porte non plus sur l'échelle mais sur le cadre d'analyse. Il est plus difficile à cerner dans la mesure où l'approche « sociétale » opère une double démarcation, d'une part avec l'analyse organisationnelle « classique » et, d'autre part, avec l'approche dite « entrepreneuriale » et que l'on pourrait aussi qualifier de « stratégeste », « d'instrumentale », voire « d'utilitariste ». Comme point de départ, on peut considérer assez schématiquement que l'approche « sociétale » s'intéresse à l'insertion sociale des partis,

7. Giovanni Levi, *Le Pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989.

l'approche « organisationnelle » à leur fonctionnement interne, et l'approche « entrepreneuriale » à la réalisation de leurs objectifs.

Mais, en réalité, trois principales variantes de l'approche dite organisationnelle peuvent être analytiquement distinguées même si elles sont souvent mêlées dans les travaux qui l'incarnent. Une première variante désigne une tradition bien instituée qui, de Maurice Duverger à Richard Katz et Peter Mair⁸, du « parti de masse » au « parti cartel » en passant par de nombreuses appellations – que nous n'examinerons pas ici –, tente d'élaborer des « idéaux-types » de formes partisanes. Pour l'essentiel, cette approche se distingue par l'intérêt qu'elle porte à la mutation des formes partisanes et se trouve alors associée à l'élaboration de « modèles » et de « schémas » d'évolution, justifiés au nom du travail comparatif, mais critiqués⁹ au motif que les typologies figent la réalité et empêchent de saisir la variété des usages et l'hybridation des formes historiques. Cette première variante est assez lâchement reliée aux travaux de sociologie des organisations. Émergeant simultanément à cette tradition et à la suivante, Angelo Panebianco¹⁰ est un des seuls qui les mobilise explicitement¹¹.

En effet, l'approche organisationnelle ne se réduit pas à la prégnance d'une pensée classificatoire et évolutionniste, elle repose également sur l'idée que le parti peut être analysé comme un « ordre

8. Richard Katz et Peter Mair, « *Changing Models of Party Organization and Party Democracy* », art. cité.

9. Voir, par exemple, Michel Offerlé, *Les Partis politiques*, op. cit.

10. Angelo Panebianco, *Political Parties : Organization and Power*, op. cit.

11. Il utilise principalement des notions développées dans Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'Acteur et le système*, op. cit.

organisationnel¹² ». La structuration de l'organisation est alors appréhendée par la configuration de pouvoir à l'intérieur du parti. Ce type d'analyse permet de comprendre les positions et les relations de pouvoir au sein des organisations partisans ; elle traite – dans le meilleur des cas – à la fois des règles et des pratiques. Toutefois, une dérive possible est contenue dans cette notion même « d'ordre organisationnel ». Elle résulte d'abord du fait qu'une telle expression laisse entendre – même si elle est utilisée avec une certaine prudence par Angelo Panebianco¹³ – qu'il existerait une structuration forte, stable, voire contraignante, du pouvoir partisan. Pour l'exemple français, en tous les cas, l'affirmation n'est pas fondée. Et même en général, pour penser l'organisation partisane, il est sans doute plus judicieux de laisser de côté le modèle bureaucratique fait de dépersonnalisation, d'imperméabilité, de règles et de sanctions. La réalité partisane, qu'elle soit d'ailleurs saisie « par le bas » ou par « le haut », conduit le plus souvent à observer des phénomènes de personnalisation, de perméabilité, de règles contournées et de pratiques informelles. Les risques de dérive tiennent aussi à la tendance de ce type d'analyse à rendre autonomes les mécanismes organisationnels. Ceux-ci sont alors déconnectés des mécanismes sociaux que génère la différenciation des trajectoires sociales individuelles, des modes de socialisation et des types de relations qu'elles induisent. Certes, cette critique a une portée générale dans la mesure où elle peut s'adresser à toute approche organisationnelle, qu'elle qu'en soit le domaine d'application. Toutefois, dans le cas des partis, elle revêt une pertinence particulière dans la mesure où ils sont spécifiquement chargés de

12. Angelo Panebianco, *Political Parties : Organization and Power*, op. cit., « *Organizational Order* ».

13. Ibid.

transformer du social en politique et de produire des formes de mobilisation mais également de délégation.

Cette réflexion conduit à une troisième spécification de l'approche organisationnelle, qui repose sur la reconnaissance du fait que si les partis doivent être étudiés *en tant qu'organisation*, c'est qu'ils sont des groupes spécialisés, à vocation instrumentale. L'ouvrage ancien de Samuel Eldersveld¹⁴ sur les partis américains illustre particulièrement bien ce troisième point de vue. Il ne s'intéresse pas à la mutation des formes partisanes ; il se méfie de l'idée d'ordre organisationnel puisqu'il insiste sur la plasticité du parti et l'autonomie des sous-groupes qui le composent¹⁵. Il travaille à l'échelle locale, celle de la ville de Detroit, et sur la représentation des groupes sociaux et ethniques dans le parti. Et pourtant, il relève bien de l'approche organisationnelle dans la mesure où il considère que les partis ont des objectifs et des tâches spécifiques, et que cette caractéristique informe leurs activités et donc leurs structures. Dans une telle acception, l'approche est dite organisationnelle parce qu'elle privilégie l'étude d'un groupe spécialisé, orienté vers des objectifs et des activités qui lui sont propres : « *The party is a political-power motivated and instrumental group [...] a specific subclass of social organization with particular types of structures and specialized activity patterns*¹⁶ » (« Le parti est un groupe à vocation instrumentale et motivé par le pouvoir politique [...] une

14. Samuel Eldersveld, *Political Parties : A Behavioral Analysis*, op. cit.

15. Le nom de Samuel Eldersveld est d'ailleurs associé à la notion de « stratarchie », qui désigne une structuration du pouvoir fondée sur la prolifération et la concurrence de sous-coalitions et de groupes dirigeants.

16. Samuel Eldersveld, *Political Parties : A Behavioral Analysis*, *ibid.*, p. 3.

sous-classe spécifique parmi les organisations sociales dotée de types particuliers de structures et de modèles d'activités spécialisées ». Ce faisant, il s'inscrit dans la lignée des conceptions défendues par l'institutionnalisme classique et, en particulier, de celles de Philip Selznick¹⁷ qui insiste sur le fait que la notion d'organisation désigne une forme sociale marquée par son caractère instrumental.

Les modèles « entrepreneurial » et utilitariste

La reconnaissance de ce caractère instrumental conduit-elle à assimiler cette approche à cet autre modèle dominant qui étudie les partis selon une perspective strictement « entrepreneuriale », utilitariste, voire rationnelle ? Il ne nous semble pas.

Malgré d'évidentes variations¹⁸, le plus petit dénominateur commun de travaux comme ceux de Joseph Schumpeter¹⁹, mais

17. « To summarize : organizations are technical instruments, designed as means to define goals. They are judged on engineering premises ; they are expendable » (« En résumé, les organisations sont des instruments techniques conçus comme des moyens adaptés à des buts précis. Elles sont évaluées sur des critères d'ingénierie, elles sont destinées à être utilisées »), dans Philip Selznick, *Leadership in Administration. A Sociological Interpretation*, New York (N. Y.), Row, Peterson and Company, 1957, p. 21.

18. Joseph Schumpeter entre bien dans cette catégorie dans la mesure où il subordonne toute l'activité des partis, y compris l'activité idéologique et programmatique, à leur objectif de conquête du pouvoir.

19. Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1990 [1^e éd. 1947].

également d'Anthony Downs²⁰ et des études inspirées par le paradigme du choix rationnel, tient moins à la reconnaissance du fait que les partis agissent dans un espace de compétition (ce que d'autres approches, fort différentes, admettent aussi aisément²¹) qu'à l'importance qu'ils confèrent au fait que les partis sont des instruments au service d'acteurs qui les utilisent pour atteindre un objectif, la conquête du pouvoir par celle des postes ou des voix.

« L'élégance » que l'on peut éventuellement reconnaître²² à certaines de ces analyses provient du cadre d'intelligibilité très épuré du phénomène partisan qu'elles livrent. En toute rigueur, le paradigme du choix rationnel ne connaît que des individus dotés de préférences. Les travaux de Joseph Schlesinger²³ ou ceux de John Aldrich²⁴, par exemple, s'inscrivent dans cette forme d'orthodoxie. Dans cette optique, l'élément de base d'un parti, en quelque sorte sa particule élémentaire, est constitué par un noyau formé par un ou plusieurs individus engagés dans la conquête d'un poste. La force motrice de ces « chasseurs de postes²⁵ » est l'ambition, non pas

20. Anthony Downs, *An Economic Theory of Democracy*, New York (N. Y.), Harper and Brothers Publishers, 1957.

21. Des approches se revendiquant de l'anthropologie ou de la sociologie de Bourdieu placent également au centre de l'analyse des partis la dimension compétitive, voir Frédéric-George Bailey, *Les Règles du jeu politique. Étude anthropologique*, op. cit., ou Michel Offerlé, *Les Partis politiques*, op. cit.

22. Peter A. Hall et Rosemary C. R Taylor, « *La science politique et les trois néo-institutionnalismes* », art. cité, p. 488.

23. Joseph A. Schlesinger, *Political Parties and the Winning of Office*, Ann Arbor (Mich.), University of Michigan Press, 1991.

24. John Aldrich, *Why Parties ?*, Chicago (Ill.), Chicago University Press, 1995.

25. Max Weber, *Le Savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2003, p. 136.

collective mais individuelle. Pourtant, une telle conception ne s'appuie pas nécessairement sur un point de vue psychologique qui postulerait qu'il y aurait des personnalités ambitieuses en tant que telles, mais sur l'idée que l'éclosion de l'ambition est déterminée par l'environnement social et politique et, plus spécifiquement, par la structure d'opportunité que dessinent les carrières. Il s'agit alors de chercher à comprendre les phénomènes de coopération qui ont pour fondement des systèmes de transaction fondés sur l'ambition individuelle, en les repérant en partant des postes – nationaux et locaux, électifs et administratifs – ouverts à la compétition.

Si l'on ne souscrit pas à cette épure, sociologiquement contestable, et si l'on déplace le regard des individus aux organisations, il devient rapidement difficile de déterminer quels sont précisément les buts poursuivis par les partis en tant qu'organisations. D'abord, l'assimilation du parti à un acteur collectif est périlleuse tant l'étude du fonctionnement interne des partis témoigne de la multiplicité et de la concurrence que se livrent en leur sein différents sous-groupes et individus. Ensuite, la définition des objectifs des partis n'est une tâche guère plus aisée, même si l'on adopte – le temps du raisonnement – les prémisses du modèle : les partis privilégient-ils la conquête des postes²⁶ (« *office seeking* »), des voix²⁷ (« *vote seeking* ») ou des politiques publiques menées (« *policy seeking* ») ? À première vue, ces objectifs sont imbriqués : pour obtenir des postes, voire pour appliquer son programme, il faut conquérir des voix. En réalité, ils se concurrencent souvent et conduisent parfois

26. Comme le postulait Joseph Schumpeter, après Max Weber ; voir Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, op. cit.

27. Anthony Downs, *An Economic Theory of Democracy*, op. cit.

à des arbitrages coûteux²⁸. Ceux-ci deviennent particulièrement douloureux quand, par exemple, la recherche de postes entre en contradiction avec la cohérence et la fidélité programmatiques (comme dans le cas du PCF ou des Verts, confrontés au choix de la participation gouvernementale), ou quand la recherche de voix, qui exigerait d'élargir la coalition, se heurte à la nécessité de partager des postes (comme dans le cas des partis dominants quand ils mettent en place de larges coalitions).

Organisations et institutions

Ce rapide aperçu permet de distinguer la manière dont l'approche « entrepreneuriale » ou utilitariste, d'une part, et l'approche organisationnelle, d'autre part, traitent du caractère instrumental des partis politiques. La première se concentre sur les objectifs qui expliquent les lignes de conduite ; la seconde sur la spécialisation et sur les activités qu'elle génère et les structures qu'elle secrète. Reste que toutes deux reconnaissent que les partis ont quelque chose de spécifique qui les différencie d'autres groupements. De son côté, l'approche « sociétale » tend à occulter cette question de l'éventuelle spécificité des partis en tant qu'organisations. Elle insiste légitimement sur le fait que les partis ne détiennent pas (et n'ont d'ailleurs jamais détenu) le monopole de la

28. Ce sont ces « hard decisions » qu'étudient Wolfgang Muller et Kaare Strom ; voir Kaare Strom et Wolfgang C. Muller, « Political Parties and Hard Choices », dans Kaare Strom et Wolfgang C. Muller (eds), *Policy, Office or Votes ? How Political Parties in Western Europe Make Hard Decisions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 1-35.

politisation, et que leurs activités doivent se comprendre dans le cadre plus large d'un système d'action qui inclut d'autres organisations²⁹. Elle rappelle que cette différenciation entre les partis et les autres organisations politiques relève d'un processus historiquement institué et de mécanismes socialement entretenus. Enfin, elle souligne l'importance des activités dérivées des partis et qualifie ceux-ci « d'entreprises culturelles³⁰ » ou d'« administrateurs de sens³¹ ». En bref, même si la filiation n'est pas toujours explicitement revendiquée, elle inscrit bien l'analyse des partis dans le cadre du « néo-institutionnalisme sociologue³² ». Ce dernier s'oppose, en effet, à toute perspective instrumentale et utilitariste, il met en avant l'impact culturel des institutions et fonde celui-ci sur la dimension cognitive et la création d'un sens partagé.

29. « La notion de système d'action, en établissant une relation pratique étroite entre les activités sociales "politiques" et "non politiques", fait des partis politiques des agents spécialisés, mais non isolés, dans les conflits fondamentaux de la société – que ces conflits soient économiques, culturels, identitaires ou religieux », dans Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Dalloz, 2002 [4^e éd. revue et mise à jour], p. 282.

30. Frédéric Sawicki, « Les partis comme entreprises culturelles », art. cité.

31. Michel Hastings, « Partis politiques et administration du sens », art. cité, p. 21-36.

32. Le néo-institutionnalisme partage avec l'institutionnalisme classique une critique du point de vue utilitariste et instrumental. Mais il s'en différencie par l'adoption d'une perspective cognitive et non normative. Autrement dit, alors que les seconds insistaient sur l'injection des valeurs dans et par les institutions, les premiers s'attachent à l'analyse de leur rôle dans la création de systèmes de significations et de connaissances partagées.

Au cœur de la controverse française sur les partis, on retrouve donc un débat plus général qui renvoie à la différence entre forme organisationnelle et institutionnelle, la question de l'instrumentalité étant spécifiquement au principe de cette distinction. Toutefois, il ne faudrait pas – nous semble-t-il-en conclure que l'enjeu du débat se résume à la simple qualification des partis soit comme organisations, soit comme institutions. D'une part, ces termes constituent des catégories non pas descriptives mais analytiques ; autrement dit, on peut (et, même plus, on doit) légitimement penser les partis *en tant* que forme partiellement institutionnalisée et *en tant* que forme organisationnelle. D'autre part, l'institutionnalisation s'apparente à la fois à un processus, indissociable de la durée, et à une variable³³. Autrement dit, il s'agit toujours de déterminer l'ampleur ou le degré de l'institutionnalisation, et de repérer les éléments qui contribuent soit à l'accélérer ou l'amplifier, soit à la freiner ou la contenir³⁴. Dès lors, la proposition selon laquelle les partis sont des organisations marquées par un processus d'institutionnalisation est à la fois peu contestable et bien trop générale. La question est de déterminer le degré de cette institutionnalisation et si l'existence d'un tel processus rend définitivement obsolète leur dimension instrumentale³⁵ et donc illégitime le fait de les étudier

33. W. Richard Scott, *Institutions and Organizations*, Londres, Sage, 1995, p. 19.

34. *Les paramètres relèvent à la fois du type d'organisation considérée (en particulier de la précision des objectifs et des technologies qui la caractérisent), et du contexte et de la conjoncture (il existe, par exemple, des conjonctures de crise qui constituent des épreuves d'institutionnalisation).*

35. Paul J. DiMaggio et Walter W. Powell, « Introduction », dans Walter W. Powell et Paul J. DiMaggio (eds), *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, Chicago (Ill.), Chicago University Press, 1984.

également comme des formes organisationnelles. L'évaluation du degré d'institutionnalisation appelle donc une perspective comparative (entre organisations, entre pays ou dans le temps)³⁶. Or, la démarche comparative conduit généralement à établir le faible degré d'institutionnalisation des partis français³⁷. Il paraît donc raisonnable de considérer que les partis français – pour ne s'en tenir qu'à ces derniers – ne sont pas si institutionnalisés que leur caractère instrumental ait disparu. Ils demeurent des organisations spécialisées, marquées par des objectifs, des pratiques et des technologies spécifiques. Ayant parmi leurs objectifs la mobilisation politique, ils ont évidemment des points communs avec d'autres organisations intervenant dans le champ politique, mais leur rôle dans le champ spécifique de la compétition électorale leur confère un cadre cognitif et pragmatique (un cadre d'action) particulier. Les objectifs fournissent, en effet, un cadre cognitif, autrement dit un système de références et de précédents à partir duquel peuvent être élaborées, légitimées et évaluées les conduites partisans (par exemple, la construction de la « crédibilité » de la candidature partisane de Ségolène Royal est indexée au fait que les sondages indiquent qu'elle peut battre Nicolas Sarkozy et donc au caractère instrumental de sa candidature). L'insertion dans le champ de la

36. De ce point de vue, l'élaboration plus systématique d'indicateurs ou de catégories permettant de comprendre le processus d'institutionnalisation serait particulièrement utile. Une telle élaboration pourrait d'ailleurs intervenir soit en amont, dans une démarche déductive afin d'évaluer le processus, soit en aval, dans une démarche inductive, afin de le comprendre.

37. Il serait intéressant d'ailleurs d'évaluer plus systématiquement leur degré d'institutionnalisation en comparaison avec d'autres groupements.

compétition électorale façonne également un cadre d'action qui n'est pas le même que celui d'autres organisations. Ce cadre d'action inclut un calendrier, des tâches et des enjeux (sélection des candidats, élaboration de programmes), des contraintes (encadrement des campagnes électorales, financement public, lois sur la parité, etc.), et un système de relations (des partenaires et des adversaires).

La fabrication du politique

Reconnaître la pertinence de l'analyse des partis en tant que formes organisationnelles ne conduit pas à écarter le fait que leur contribution dépasse leur simple rôle dans la compétition électorale, mais il conduit à interroger le fait qu'ils doivent être exclusivement analysés en tant qu'institutions. En particulier, peut-on, par exemple, affirmer que les partis, en tant que groupes intermédiaires, sont des formes institutionnelles créatrices de systèmes culturels ? Une telle interrogation convoque, à nouveau, la question de l'échelle. Rappelons que l'institutionnalisme sociologique, tout en mettant en avant la dimension cognitive et culturelle des institutions, adopte, à l'origine, une perspective macroscopique³⁸. Utilisé à une échelle intermédiaire, il soulève un débat³⁹ sur l'enchâssement des organisations dans un environnement plus large et sur la nécessité de raisonner à partir de champ ou de secteur (« *field of society* »)⁴⁰. Dans le cas des partis politiques, le débat porte

38. Ibid.

39. Paul J. DiMaggio et Walter W. Powell, « Introduction », art. cité.

40. Ibid., p. 13.

alors sur leur inscription dans l'environnement social mais aussi institutionnel et sur l'intérêt de prendre au sérieux à la fois l'effet des logiques propres au champ politique et celui des secteurs sociaux dont ils font partie.

On peut, en effet, considérer que les partis contribuent (peut-être le font-ils d'ailleurs moins aujourd'hui que dans le passé) à façonner l'univers cognitif et symbolique des citoyens. Mais demeure la question de savoir s'ils le font différemment de l'action publique, qui elle aussi – nous dit-on⁴¹ – produit du sens, ou, pour sortir du cadre politique, des institutions religieuses⁴². Dit autrement, il nous semble que pour éviter l'écueil de la dilution de l'objet, l'analyse des partis politiques doit porter sur la contribution de ces derniers non pas à la question générale de la fabrication de sens mais plus spécifiquement à celle d'un sens politique. De ce point de vue, le débat sur les partis débouche sur une réflexion plus générale sur les logiques propres au politique et sur la teneur des processus de politisation⁴³.

Dès lors, étudier les partis suppose d'être particulièrement attentif à l'imbrication, tout autant qu'à la déconnexion partielle, du social et du politique. En particulier, leur étude exige de prendre

41. Pierre Muller, « Vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, 50 (2), 2000, p. 189-207.

42. Danièle Hervieu-Léger, *La Religion pour mémoire*, Paris, Cerf, 1993.

43. Voir Jacques Lagroye (dir.), *La Politisation*, op. cit. De ce point de vue, la réflexion sur les partis est indissociable de celle que l'on peut mener parallèlement sur la politisation. Voir Sophie Duchesne et Florence Haegel, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, 54 (6), décembre 2004, p. 877-909.

en compte les effets du passage par les circuits de l'organisation afin de mettre au jour tous les modes de fabrication d'un « produit politique » à partir de la « matière première » sociale. Cette attention doit porter sur des individus que l'on transforme en militants, mais aussi en candidats ou en dirigeants, ou sur des lignes de fractures sociales que l'on transforme en clivages, voire en enjeux soumis au débat politique. La contribution des partis à la fabrication du politique repose, en effet, essentiellement sur deux mécanismes : la construction de l'autorité et de formes de délégation, et la construction de clivages. On l'aura compris, deux écueils sont à éviter : le premier est d'étudier l'organisation partisane pour elle-même, comme une structure ou un ordre socialement désincarné ; le second est de considérer que tout compte fait, rien ne se joue et ne se fabrique dans ce cadre organisationnel car l'essentiel se passe à côté. Il nous semble qu'il est totalement légitime d'étudier les partis en tant qu'organisations ou en tant que formes sociales partiellement institutionnalisées mais que, dans les deux cas, la question de la spécificité de la fabrication du politique doit être remise au cœur de la réflexion, en France comme ailleurs.